



Société Québécoise pour la Défense des Animaux

**2287, avenue Old Orchard, bureau 4
Montréal (Québec) H4A 3A7
(514) 524-1970**

BULLETIN AUTOMNE-HIVER 2023-2024

TABLE DES MATIÈRES

1. Lettre du président de la SQDA
2. Rapport des activités 2022
3. La fin de la saga des cerfs de Virginie de la ville de Longueuil
4. Le réchauffement climatique, les conséquences, les solutions
5. Les sources de financement

1. Lettre du président de la SQDA

À tous les membres et amis/amies des animaux

Les 2 saisons qui sont les plus interreliés sont l'automne et l'hiver. Dernière saison de l'année, l'automne nous tient toujours fort occupés en vue des préparatifs d'hiver. La nature n'y échappe pas, elle se prépare à sa façon pour faire face aux rigueurs de l'hiver. La faune s'y prépare elle aussi, car plusieurs essaims d'oiseaux voyagent vers le sud où une température plus clémente et surtout viable les attend. D'autres animaux hiberneront, plusieurs d'entre eux enrichiront naturellement leur pelage afin de traverser l'hiver sans problèmes.

Pour débiter ce bulletin je tiens avant tout à vous informer des activités que la SQDA a effectuées en 2022. Les résultats financiers de 2022 montrent des revenus de l'ordre de 4 520 \$, comparé aux 16 141 \$ de 2021, la différence provenant d'une contribution de 10 400 \$ d'un organisme de charité. Les dépenses totales ont été de 8,666 \$ pour dégager une perte nette de 4 146 \$. Le montant utilisé pour les activités de la mission de la SQDA a été de 6 230 \$; ce montant représente approximativement 72% du total des dépenses, la différence étant les frais administratifs.

Nous continuerons à produire notre bulletin qui constitue notre principal outil de diffusion et d'information pour tout ce qui touche à la gestion animalière. Nous avons également mis en place notre campagne de déménagement dont l'objectif est toujours le même, celui de sensibiliser et de responsabiliser les propriétaires d'animaux domestiques qui, pour toutes sortes de raison, n'emportent pas avec eux leurs animaux de compagnie lorsqu'ils changent définitivement de domicile. Enfin, nous avons aidé plusieurs organismes et refuges dont les activités contribuent au bien-être des animaux. Ceux-ci permettent la recherche fructueuse de nouveaux foyers d'adoption pour des animaux

domestiques abandonnés et ainsi les sauver de l'euthanasie. D'autres organismes et refuges recueillent des animaux sauvages blessés et leur prodiguent des soins pour les remettre en santé, car leur but ultime est leur réintégration dans leur milieu naturel.

Je tenais aussi à vous entretenir de la saga des cerfs de Virginie du parc Michel-Chartrand de la ville de Longueuil et de sa triste fin. En effet, la Cour supérieure a prononcé en août 2023 un jugement statuant que la ville de Longueuil peut procéder à l'abattage par arbalète des cerfs de Virginie pour réduire le cheptel. Cette réduction permettrait à la biodiversité du parc Michel-Chartrand de se régénérer, car seulement une quinzaine de cerfs peuvent vivre dans le parc selon le MFFP. Plusieurs organismes de défense des animaux, dont la SQDA, préconisent une relocalisation des cerfs plutôt que l'abattage. Éric Dussault, de Sauvetage Animal Rescue, et l'activiste Patricia Tulasne ont même suggérés la stérilisation comme solution à ce problème de surpopulation. La SQDA prône aussi la relocalisation et la stérilisation plutôt que l'abattage qui ne règle rien à long terme. De plus, l'abattage n'a pas d'acceptabilité sociale parmi la population de Longueuil et du Québec. La ville de Longueuil demeure intransigeante face à d'autres solutions que l'abattage par arbalète et devra vivre avec sa décision. Il ne faut pas oublier que la chasse à l'arbalète est bannie en France à cause de sa dangerosité et parce qu'elle ne garantit pas que l'animal soit tué sur le coup. La mairesse de Longueuil peut toujours revenir sur sa décision, car la Cour supérieure accorde seulement une permission de procéder. L'avenir le dira.

De plus, je vous informe et vous sensibilise sur le réchauffement climatique de la planète, les conséquences et les pistes de solution. Selon le Service de changement climatique (C3S) chez Copernicus, l'année 2023 a été la plus chaude jusqu'à maintenant et cela continuera dans les années à venir si nous ne procédons pas à des mesures de correction drastiques pour réduire le réchauffement de la planète. Les conséquences sont énormes dans plusieurs pays du monde et le Québec n'y échappe pas. Les feux de forêt de l'été 2023 avec la perte de 5.2 millions d'hectares de forêt sont un exemple flagrant des conséquences de ce réchauffement. La solution la plus plausible constitue la réduction des gaz à effet de serre pour réduire l'augmentation du réchauffement climatique. Vous pouvez aussi participer directement et nous vous donnons dans cet article des pistes de solution.

N'oubliez surtout pas qu'il est de la responsabilité des membres de la SQDA de toutes les régions du Québec de faire un geste pour le bien-être des animaux. « Penser globalement et agir localement » résume la démarche qui est la nôtre. Un GRAND MERCI à toutes les personnes qui soutiennent la SQDA et la cause animale pour aider les animaux en difficultés. Sans vous, je ne pourrais jamais en faire autant et soutenir efficacement cette grande cause qui me tient tant à cœur. Votre aide et vos dons permettent à la SQDA de remplir une bonne partie de sa mission qui se résume au fond à ceci : **Améliorer le bien-être et le sort des animaux, Informer et Sensibiliser le public sur le monde animal, Conserver et Protéger le patrimoine animal du Québec et son milieu naturel, Améliorer les lois et les règlements touchant les droits des animaux.**

Je tiens en cette période de l'année à vous souhaiter de Joyeuses Fêtes et une Nouvelle Année pleine de santé et de succès. Bonne lecture.

Ghislain A. Arsenault
Président de la SQDA



2. Rapport des activités pour l'année 2022

Cela fait tellement d'années que j'occupe le poste de Président du conseil d'administration de la SQDA comme bénévole que je ne les compte même plus. Cependant, en tant que bénévole, j'ai pu constater l'ampleur du travail que ce poste exige pour accomplir toutes les responsabilités qui en découlent. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il n'est pas facile de trouver une personne qui prendra la responsabilité de l'organisme pour les prochaines années et qui continuera le travail accompli tout en donnant un nouveau souffle à la SQDA pour assurer sa pérennité.

Premièrement, nous avons continué à produire des bulletins qui constituent notre moyen d'information et de sensibilisation par excellence pour améliorer le bien-être animal. Tous les membres de la SQDA doivent se faire un devoir de lire le bulletin attentivement et de le mettre en pratique ou d'en discuter collectivement pour améliorer le sort des animaux dans leurs régions respectives.

Dans la même optique nous essayons d'améliorer notre site Web pour fournir des renseignements plus récents, plus pertinents et directement liés à notre mission. Il y a cependant beaucoup à faire dans ce secteur qui est devenu un incontournable grâce au développement rapide des nouveaux médias. En 2022 un nouveau bénévole s'est joint à nous en tant que responsable de l'hébergement du site et de sa mise à jour. Vous allez pouvoir constater en 2023 des améliorations effectuées sur notre plateforme, lesquelles permettront à la SQDA de remplir sa mission avec plus d'efficacité encore. Le site se doit d'être un outil convergent d'information et de sensibilisation pour le bien-être animal, la protection de la faune et l'amélioration des lois et des règlements des gouvernements fédéral, provincial et municipal.

Deuxièmement, comme chaque année nous avons mis en place notre campagne de déménagement au cours des mois de mai, juin, juillet et août. L'objectif de cette campagne est toujours le même, celui de sensibiliser et de responsabiliser la population. La campagne de déménagement a toujours pour but de contrer le laisser-aller des locataires et propriétaires d'animaux domestiques qui, pour toutes sortes de raison, n'amènent pas avec eux leurs animaux de compagnie lorsqu'ils déménagent. En 2022, il y a eu une augmentation du nombre d'abandons de chiens et de chats dans les refuges du Québec, rendant d'autant plus pertinente notre campagne de sensibilisation durant cette période de l'année.

Ce projet concerne principalement le fameux déménagement annuel du 1^{er} juillet. Cependant, nous considérons que cette sensibilisation doit se faire régulièrement au cours de l'année par la SQDA et ses membres, car il y a des déménagements sporadiques qui ont les mêmes conséquences pour les animaux domestiques. De plus, la promotion de cette campagne se fait à travers le Québec par l'envoi d'affiches et de T-shirts ayant comme thème « Vous déménagez! ...M'avez-vous oublié? ». En 2022, nous avons continué à aider certaines régions du Québec qui participent plus concrètement à cette campagne pour contrer l'abandon d'animaux domestiques dans leurs régions respectives. Étant donné que la SQDA est basée à Montréal, nous avons travaillé principalement dans la région métropolitaine de Montréal pour sensibiliser la population.

Troisièmement, nous avons aussi accordé des subventions à certains organismes qui contribuent à améliorer le bien-être et le sort des animaux. Au cours de 2022, nous avons effectué les contributions suivantes :

- 1) Au Nichoir qui permet d'améliorer le bien-être des oiseaux, en recueillant des oiseaux blessés ou abandonnés et en les soignant pour les remettre en santé afin qu'ils puissent rejoindre à court terme leur habitat naturel;
- 2) Au refuge RR qui offre de l'aide, le rétablissement et un gîte permanent pour les chevaux qui ont été maltraités, négligés et abandonnés. Ce refuge fournit également une retraite pour les chevaux qui n'ont plus d'utilité pour la population en général. En plus de s'occuper des équidés, il est aussi un sanctuaire pour une variété d'autres animaux, tels que les brebis, chèvres, porcs, poules, canards, lapins, chiens et chats.
- 3) À la Cabane à Chats de l'Estrie qui permet à des chats errants ou abandonnés par leurs propriétaires lors de déménagements d'être adoptés tout en séjournant dans une famille d'accueil.
- 4) À une famille responsable pour prendre soin d'un chien à l'abandon provenant du décès subit de son propriétaire,

Pour réaliser ses activités, la SQDA a reçu des dons de la part de ses membres et d'entreprises ainsi que des contributions provenant d'organismes de charité percevant des dons pour la SQDA. De plus, elle a effectué les dépenses requises afférentes à différents programmes pour une gestion animalière adéquate. Les résultats de 2022 montrent des revenus de 4 520 \$ comparé à 16 141 \$ en 2021, la différence provenant principalement d'une contribution au montant de 10,400 \$ d'un organisme de charité, puisque tous les autres revenus sont comparables à ceux de l'année précédente. Les dépenses totales ont été de 8,666 \$ pour dégager une perte nette de 4 146 \$. Le montant utilisé pour les activités de la mission de la SQDA a été de 6 230 \$; ce montant représente approximativement 72% du total des dépenses, la différence étant les frais administratifs.

Nous tenons à remercier tous nos collaborateurs et collaboratrices qui travaillent d'une façon bénévole aux bulletins et à d'autres activités de la SQDA, tels que la Campagne de déménagement, le Programme d'aide aux chats et aux chiens errants, le Programme de sensibilisation et d'information. Nous en sommes très reconnaissants, car cela nous permet de faire plus avec moins de ressources financières.

Ghislain A. Arsenault
Président de la SQDA

3. La fin de la saga des cerfs de Virginie de la ville de Longueuil

Je vous disais dans un article du bulletin Automne 2022, titré La saga des cerfs de Virginie de la ville de Longueuil, que cette saga tirait à sa fin. La situation est que la surpopulation des cerfs de Virginie au parc Michel-Chartrand de Longueuil pose plusieurs problèmes à leurs animaux ainsi qu'à leur écosystème. La seule solution aux problèmes des cerfs est de réduire drastiquement leur population à un niveau acceptable pour assurer leur survie dans le parc Michel-Chartrand. Mais, comment réduire la population des cerfs de Virginie? :

- 1) La ville de Longueuil préconise l'abattage d'un maximum de 100 cervidés à l'arbalète;
- 2) L'organisme Sauvetage Animal Rescue (SAR) et plusieurs organismes de défense des animaux veulent contrôler la population des cerfs par stérilisation, ou par relocalisation des cerfs de Virginie dans d'autres régions du Québec.

Cette saga dure depuis 2020, et c'est surtout en 2022 et 2023 que la Cour de justice a rendu des jugements en faveur de l'abattage des cerfs de Virginie. Vous trouverez ci-après une rétrospective des faits, des décisions prises par la ville de Longueuil et des jugements rendus par la Cour de justice du Québec depuis plus de 3 ans.

- 1) En 2020, la ville de Longueuil avait prévu d'abattre la moitié des cerfs de Virginie vivant dans le parc Michel-Chartrand, soit une quinzaine d'animaux. La Ville a cependant fait marche arrière en novembre 2020 après que l'idée a suscité de l'indignation dans la société et a même conduit à des menaces de mort à l'endroit de la Mairesse en fonction, madame Sylvie Parent.
- 2) En 2020, l'organisme Sauvetage Animal Rescue (SAR) proposait à l'encontre de la ville de Longueuil de déplacer les animaux dans un sanctuaire en acquittant tous les frais inhérents à cette activité de relocalisation. Ce plan a cependant échoué après que le Comité d'éthique vétérinaire sur l'utilisation des animaux associé à l'Université de Montréal (CÉUA) ait jugé la stratégie dangereuse dans son rapport de février 2021.
- 3) En juillet 2021, l'organisme SAR propose aussi de stériliser les cerfs de Virginie afin que les animaux n'aient pas à être tués. Une option serait un vaccin contraceptif et suggère un produit fabriqué par une entreprise canadienne qui peut stériliser les cerfs jusqu'à 6 ans. SAR propose aussi d'autres solutions, mais la ville de Longueuil répond toujours négativement aux propositions et mentionne que l'organisme n'a pas été mandaté pour stériliser les cerfs ou autres activités.
- 4) En juin 2021, la ville de Longueuil a créée la Table de concertation sur l'équilibre écologique et la préservation du parc Michel-Chartrand. Le mandat de celle-ci est de proposer des solutions durables pour la protection des milieux écologiques du parc, notamment en matière de gestion de la faune et de la régénération de la végétation. Les membres de la table de concertation sont au nombre de 12 répartis de la façon suivante : 4 citoyens de Longueuil, 2

- membres, Les amis du parc Michel-Chartrand, 1 membre du Conseil régional de l'environnement de la Montérégie, 1 membre du Centre universitaire de la formation en environnement et développement durable – Université de Sherbrooke, 1 membre de l'organisme Ciel et Terre, 1 membre du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFPQ) et 2 membres de la ville de Longueuil. La table de concertation doit émettre ses recommandations avant la fin de l'automne 2021.
- 5) En novembre 2021, le rapport de la table de concertation mise en place par la ville de Longueuil pour se pencher sur la problématique de la biodiversité dans le parc Michel-Chartrand émet ses recommandations. La principale recommandation est de procéder à l'abattage de la majorité des cerfs de Virginie pour protéger la biodiversité du parc Michel-Chartrand.
 - 6) En 2022, la ville de Longueuil et le MFFPQ ont tout mis en place afin que l'opération de chasse contrôlée à l'arbalète s'exécute dans le respect de la sensibilité des cerfs permettant qu'il soit mis fin à leur vie d'une manière aussi douce et rapide que possible.
 - 7) Le 28 septembre 2022, la ville de Longueuil devra attendre pour l'abattage des cerfs selon le juge Andres Garin qui doit se prononcer sur une demande de sursis demandé par Me Anne-France Goldwater représentant Sauvetage Animal Rescue. Cette demande vise à empêcher Longueuil de procéder à l'abattage des cerfs avant que la cause ne soit entendue sur le fond et un jugement rendu.
 - 8) Le 4 octobre 2022, la Cour Supérieure du Québec a décidé de rejeter la demande d'ordonnance de sauvegarde provenant de Sauvetage Animal Rescue et représentée par Me Anne-Marie Goldwater. Ainsi, la ville de Longueuil pouvait procéder à l'abattage des cerfs.
 - 9) En octobre 2022, Me Anne-Marie Goldwater, qui représente Sauvetage Animal Rescue, a fait appel de la décision de la Cour Supérieure. L'appel a été accepté par la Cour d'appel le 15 décembre 2022 et la ville de Longueuil devra attendre la décision de la Cour supérieure en 2023 avant de procéder à l'abattage des cerfs.
 - 10) En août 2023, à la suite de plusieurs péripéties juridiques, la Cour supérieure du Québec a prononcé le jugement suivant : Les cerfs de Longueuil pourront finalement être abattus par arbalète.
 - 11) En septembre 2023, Me Anne-Marie Goldwater, représentant SAR, a fait appel de la décision de la Cour supérieure. Cette demande de l'organisme a cependant été rejeté le 26 octobre 2023 par la Cour d'appel.
 - 12) Le 14 novembre 2023, lors de la séance du Conseil municipal, plusieurs citoyens opposés à l'abattage des cerfs de Virginie ont demandé aux élus de revenir sur leur décision.
 - 13) Selon la longueuilloise, l'activiste Patricia Tulasne qui s'est exprimée lors de la séance du Conseil municipal, il y a d'autres solutions à envisager comme la stérilisation des femelles, une méthode utilisée en Colombie-Britannique. Cette méthode a été proposée aussi par l'organisme SAR, mais il y a un refus borné par la ville de Longueuil d'entendre les arguments positifs à ce sujet.

Tout ce branle-bas judiciaire autour de l'abattage des cerfs de Virginie du Parc Michel-Chartrand – abattage dont la principale justification serait dit-on pour protéger le système de biodiversité du Parc tout en prétendant par la même occasion protéger la survie de l'espèce responsable de sa destruction - engage la lourde responsabilité de chacun. En résumé, la ville de Longueuil veut assurer la survie des cerfs en voulant en abattre plus de la moitié. Comment sereinement s'y résoudre malgré les études à caractère scientifique à l'origine de ce projet. Du côté des défenseurs de l'abattage des cerfs, c'est toujours la relocalisation et la stérilisation qui sont généralement préconisées comme solution. Cependant, l'enjeu ouvre pourtant, chacun peut le ressentir, sur des considérations cruciales d'ordre ÉTHIQUE et ÉCOLOGIQUE qui interrogent le rapport entre l'homme et l'animal, ainsi que le traitement qui est réservé à ce dernier. La saga judiciaire de la ville de Longueuil a coûté 375 000 \$ et on se pose la question sur le coût de l'abattage des cerfs de Virginie.

Depuis 2020, plusieurs organismes recommandent la relocalisation des cerfs comme solution, incluant la SQDA. De plus, plusieurs organismes ont offert leur aide pour éviter l'abattage inutile de ces cerfs. Nous pouvons citer le Groupe Sauvetage Animal Rescue qui était prêt à absorber les frais de capture et de déplacement des cerfs visés par la ville de Longueuil. De plus, le Miller Zoo en Beauce et la Ferme 5 étoiles de Sacré-cœur sur la Côte Nord étaient prêts à accueillir conjointement tous les cerfs menaçant les écosystèmes et la biodiversité du parc Michel-Chartrand. Enfin, la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton en Montérégie s'est ajoutée par une décision du Conseil municipal lors d'une réunion tenue le 8 février 2022 et offrait aussi l'hospitalité à la soixantaine de cerfs destinés à l'abattage.

Il est certain que la relocalisation des cerfs comporte des risques, car il y a beaucoup d'activités qui y sont reliées. Nous pouvons citer le fait de les endormir en premier, de les transporter dans un autre milieu naturel d'accueil, et enfin de leur permettre de s'adapter et d'en faire leur milieu de vie. Selon A. Gasse, biologiste au MFFPQ, à la suite d'une relocalisation, 50% des cerfs endormis et transportés dans un autre milieu naturel meurent dans les heures et les jours suivants leur réveil. Cependant, cette constatation ne devrait pas être prise en considération car cela ne signifie pas que le travail de relocalisation effectué par le Groupe Sauvetage Animal Rescue, ainsi que la façon dont les cerfs seront accueillis et traités par les organismes d'accueil dans un autre milieu naturel, entraîneront des conséquences aussi importantes. Peu importe les résultats de cette relocalisation, les cerfs de Virginie ont le droit de choisir de vivre plutôt que de se faire abattre purement et simplement par des êtres humains qui auraient logiquement fait le même choix s'ils avaient été pris dans le même dilemme existentiel. Demandons-nous une seconde ce que ces scientifiques du Comité éthique de l'Université de Montréal (déconseillant la relocalisation) et les membres de la table de concertation (prônant l'abattage des cerfs) auraient choisi s'ils avaient été eux-mêmes visés : continuer de vivre ou mourir pour la préservation de la biodiversité ?

Peu importe les risques impliqués dans une relocalisation, il est certain que cela continue d'être la meilleure solution pour régler ce problème de surpopulation des cerfs du parc Michel-Chartrand qui a des effets néfastes sur les systèmes de biodiversité du Parc. La ville a médiatisé ce problème et fait montre d'une obstination pavlovienne en optant pour cette unique solution de l'abattage depuis 2020. Toutes les études demandées par la suite ont été effectuées dans le but évident d'entériner cette décision afin de régler un problème environnemental sans causer trop de dommages collatéraux. Je crois que la ville de Longueuil aurait pu arriver à une solution plus positive en discutant avec les organismes de protection de la faune. Au niveau de la justice, nous affirmons toujours que la pire des ententes vaut le meilleur des procès.

Voici une autre façon d'examiner la situation des cerfs et d'envisager une solution. À la fin 2020, si la ville de Longueuil avait pris la décision de relocaliser 10 cerfs de Virginie par mois, le problème de surpopulation aurait été réglé dans la même année et nous n'aurions pas à en débattre aujourd'hui. De plus, la Ville et les organismes de protection de la faune auraient obtenu des résultats sur la relocalisation des cerfs après le premier mois et ainsi de suite pour les mois suivants. Les résultats auraient de plus permis un ajustement dans les activités de relocalisation pour en améliorer l'efficacité. En même temps, la stérilisation des femelles aurait pu être envisagée par la ville de Longueuil.

Un adage dit qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, mais il faut avoir la volonté politique de le faire. Veut-on un Québec de l'abattage ou de sauvetage? Rappelons-nous la phrase de Gandhi : On ne connaît un peuple qu'à la façon dont il traite ses animaux.

Il y a toujours une solution à un problème épineux. Le problème, c'est de trouver la bonne solution et de la réaliser. La sagesse est de savoir quoi faire, l'habileté est de savoir comment faire et le succès est de le faire.

Nous espérons que la ville de Longueuil reviendra sur sa décision et choisira le sauvetage plutôt que l'abattage des cerfs par arbalète même si la Cour le permet.

Ghislain A. Arsenault
Président de la SQDA

Référence : Le Journal de Montréal, articles de 2020, 2021, 2022, 2023

4. Le réchauffement climatique, les conséquences, les solutions

Copernicus (anciennement *GMES* acronyme de *Global Monitoring for Environment and Security*) est un programme de l'Union européenne qui collecte et restitue des données de qualité et actualisées de manière continue portant sur l'état de la Terre. Sa coordination et sa gestion sont assurées par la Commission européenne en partenariat avec l'Agence spatiale européenne, les membres de l'Union européenne et les agences de l'Union européenne telles que l'Agence européenne pour l'environnement ou l'Agence européenne pour la sécurité maritime. Les données collectées servent de manière opérationnelle à gérer la sécurité maritime, assurer le suivi des catastrophes (incendies, tremblements de terre, inondations...), anticiper les récoltes, améliorer la gestion de notre environnement... Ces données contribuent également au suivi et à la prise en charge des effets du changement climatique.

L'année 2023 sera la plus chaude de l'histoire. Selon Samantha Burgess, cheffe adjointe du Service de changement climatique (C3S) chez Copernicus, 2023 a maintenant six mois et deux saisons records. Le mois de novembre, comprenant notamment deux jours avec des températures supérieures de 2 degrés à l'ère préindustrielle 1850-1900, signifie que 2023 est l'année la plus chaude jamais enregistrée dans l'histoire. Depuis janvier, la température moyenne est la plus chaude jamais mesurée sur les onze premiers mois de l'année : 1,46 degré centigrade au-dessus de la moyenne du climat de la période 1850-1900 et 0,13 degré centigrade au-dessus des onze premiers mois de 2016, l'année la plus chaude jusqu'à maintenant.

Carlo Buontempo, directeur du C3S, ajoute ce qui suit : Tant que les concentrations de gaz à effet de serre continueront d'augmenter, il ne faut pas s'attendre à des résultats différents de ceux observés cette année. La température continuera d'augmenter, de même que les effets des vagues de chaleur et des sécheresses. En novembre, la température à la surface des océans est également la plus chaude pour cette période de l'année, de 0,25 degré centigrade plus élevé que lors du précédent pic en novembre 2015. La sécheresse s'est poursuivie le mois dernier sur plusieurs régions des États-Unis, de l'Asie centrale et de l'est, et est particulièrement prononcée en Amérique du Sud.

Le réchauffement climatique a des conséquences énormes sur les systèmes de biodiversité, le milieu naturel de la flore et de la faune québécoise. En 2023, la sécheresse au Québec provenant du réchauffement climatique a créé des feux de forêts qui ont fait trembler la région de Chibougamau au cours de l'été. Les Québécois devront payer une facture d'environ 200 millions \$ pour le combat des feux de forêt historiques de l'été 2023. Les coûts sont près de 7 fois plus élevés que la moyenne des 7 dernières années qui s'élevait à 30 millions \$. L'explosion des coûts s'explique sans surprise par l'ampleur jamais vue des feux de forêts de l'été dernier qui ont brûlés plus de 5.2 millions d'hectares, soit une superficie plus grande que celle du Costa Rica. Il n'y a pas que le Québec qui est touché par cette vague de sécheresse, le plus grand incendie de l'Union européenne frappe la Grèce en août 2023 et brûle plus de 80 000 hectares de forêt dont une grande partie du parc national de Dadia à Évros.

Les autres conséquences de ces feux de forêts n'ont pas encore toutes été déterminées, mais nous pouvons en énumérer quelques-unes. Tous les arbres de la forêt ont été décimés, ainsi que la flore qui y faisait partie. La faune aussi a été obligé de plier bagages et de trouver un autre habitat naturel plus propice à leur développement. Il faut considérer aussi qu'une partie de la faune n'a pas été capable de se sauver des flammes et plusieurs animaux ont péri avec la forêt, et la perte de cette population faunique sera difficile à chiffrer. Enfin, combien de temps cela prendra pour que cette forêt reprenne vie et redevienne un habitat naturel viable pour la faune québécoise.

Notre but est de sauver la planète de ce réchauffement climatique et les solutions drastiques seront discutées et entérinées à la COP28 qui se tient présentement à Dubai aux Émirats Arabes Unis. Cependant, nous pouvons participer sans créer de gaz à effet en participant indirectement à cette COP28 en posant des gestes simples et concrets pour sauver notre planète. Voici plusieurs gestes à poser en 2024 qui font partie du livre Vivre avec une seule planète :

- 1) **Limiter le gaspillage alimentaire** : Porter une attention particulière à la quantité d'aliments qu'on achète et qu'on consomme pour éviter d'en jeter;
- 2) **S'habiller de façon écoresponsable** : L'idéal est de faire un tour à la friperie du coin avant de se procurer un vêtement neuf ou d'utiliser une plateforme comme Bon Magasinage, etc.;
- 3) **Acheter seulement au besoin** : L'emprunt d'un voisin pour des objets qu'on n'a pas besoin régulièrement, l'emprunt à la bibliothèque ou d'un ami pour des livres, utiliser la location d'automobiles pour des déménagements nécessitant un déplacement, etc.;
- 4) **Prendre le transport en commun** : Miser sur le métro, le vélo ou la marche pour se déplacer a une immense répercussion sur notre impact environnemental;
- 5) **Louer plus petit et chauffer moins** : Louer un logement ou acheter un condo avec moins de superficie équivaut à moins de chauffage, baisser la température à un niveau acceptable ou ajuster à 12 degrés centigrades lorsqu'on quitte pour une période indéterminée, de plus, les coûts sont moindres.

Pour celles et ceux qui veulent faire plus pour la planète, vous pouvez vous procurer le livre : Vivre avec une seule planète de Camille Dauphinais-Pelletier et Élisabeth Ménard.

Toutes les Québécoises et tous les Québécois doivent s'impliquer et adopter pour 2024 une attitude écoresponsable : Penser globalement et agir localement. De plus, tel que le Président des États-Unis le disait : Ne penser pas à ce que votre pays peut faire pour vous, penser plutôt à ce que vous pouvez faire pour votre pays.

Ghislain A. Arsenault
Président de la SQDA

Référence : Journal de Montréal, 6 décembre 2023
L'année 2023 sera la plus chaude de l'histoire,
Journal de Montréal, 8 novembre 2023
Les feux de forêts ont coûté 200 M \$

5. Les sources de financement

Nous sommes des bénévoles qui travaillons pour la cause des animaux. Cependant, nous avons besoin de fonds pour réaliser certaines activités qui permettent de remplir notre mission axée sur le bien-être des animaux. Voici quelques sources de financement utilisées par la SQDA :

MEMBRES ET DONATEURS DE LA SQDA

Pour devenir membre de la SQDA et participer à la cause animale, vous devez remplir le formulaire d'adhésion et envoyer votre chèque à l'adresse mentionnée sur le formulaire annexé. Il ne vous en coûtera que 20 \$ annuellement pour promouvoir le bien-être des animaux. Vous pouvez aussi faire un don, que vous soyez membre ou non.

CENTRAIDE ET AUTRES ORGANISATIONS

Nous remercions tous ceux et celles qui choisissent CENTRAIDE, un système de prélèvement à la source offert chez les employeurs, pour faire des dons à la SQDA. Cette campagne se déroule au cours de l'automne et elle est très populaire. Il y a aussi d'autres organisations qu'il ne faut pas sous-estimer, telles que Benevity Community Impact Fund, Canada Helps, PayPal Giving Fund Canada, United Way of Greater Toronto, Charities Aid Foundation Canada, etc.

DONS D'ENTREPRISES

Certaines entreprises font parvenir des dons, car elles ont à cœur la cause animalière, les écosystèmes, la biodiversité et l'environnement.

DONS ET LEGS AU DÉCÈS

À l'occasion, nous recevons des dons et des legs lors du décès d'un membre ou d'un donateur. Ainsi, si vous avez prévu de laisser un certain montant à des organismes de charité, nous espérons que vous aurez une petite pensée pour nos amis les animaux. Nous vous rappelons que ces dons ou legs à des organismes de charité reconnus sont déductibles d'impôts et que des dons ou legs en nature, comme des transferts d'actions de compagnies, des propriétés de tableaux, etc. peuvent donner droit à des avantages fiscaux additionnels pour vous et votre succession, ce qui réduit de beaucoup le coût réel de votre geste tout en améliorant le bien-être et le sort des animaux.



Société Québécoise pour la Défense des Animaux

WWW.SQDA.ORG

CONTRIBUEZ AU RAYONNEMENT DE NOS ACTIVITÉS !

Que ce soit en collaboration avec d'autres organismes voués au bien-être animal ou en mettant sur pied nos propres programmes, la SQDA pose des gestes concrets..... ET VOUS?

Je désire être bénévole pour la SQDA Téléphone : _____

OUI, JE VEUX VOUS AIDER DANS VOS ACTIONS POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX

Je vous adresse 20.00 \$ pour cotisation annuelle SQDA Je désire un reçu

CAMPAGNE DE DÉMÉNAGEMENT

Affiches: 8.5x11 ___ 11x17 ___ T Shirts: Petit ___ Moyen ___ Large ___ X Large ___

Je joins un don de 50 \$, 100 \$, 200 \$, 300 \$ - Montant : _____

Règlement par chèque libellé à l'ordre de : Société Québécoise pour la Défense des Animaux

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Courriel : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Date : _____ Signature : _____

Veillez poster cette demande avec votre chèque dans une enveloppe affranchie adressée à : SQDA, 2287, av. Old Orchard, bureau 4, Montréal (Québec) H4A 3A7 Tél. : (514) 524-1970

HELP US EXPAND OUR ACTIVITIES !

By elaborating our own programs or by collaborating with other animal welfare organisations, the QSDA acts in a positive fashion....What about you?

I wish to do volunteer work with the SQDA Telephone : _____

YES, I WISH TO SUPPORT YOUR EFFORTS FOR ANIMAL WELFARE CAUSES

I am sending 20.00 \$ to cover QSDA annual membership I require a receipt

MOVING CAMPAIGN

Posters : 8.5x11 ___ 11x17 ___ T Shirts: Small ___ Medium ___ Large ___ X Large ___

I include a donation of 50 \$, 100 \$, 200 \$, 300 \$ - Amount : _____

Payable by cheque made out to : Quebec Society for the Defence of Animals

Surname : _____ Name : _____

Address : _____ E mail address : _____

City : _____ Province : _____ Postal Code : _____

Date : _____ Signature : _____

Please post this form fully filled along with your cheque to :

QSDA, 2287, Old Orchard Av., suite 4, Montréal (Québec) H4A 3A7 Tel. : (514) 524-1970